CDE MRC DES LAURENTIDES
Corporation de DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



# L'ÉCO CAPSULE

## NOVEMBRE 2026

### Aide fédérale pour les entreprises agroalimentaires d'ici

Le Fonds de liaison alimentaire, d'une enveloppe de 1 milliards de dollars sur 10 ans, vise à renforcer les chaînes d'approvisionnement locales en alimentation.

Le volet Programme des carrefours alimentaires peut financer l'achat et la mise à niveau d'équipements (entreposage, transformation, emballage et distribution), l'aménagement d'installations, les outils numériques (gestion de chaîne d'approvisionnement et commerce en ligne) et les études de faisabilité.



Dépêchez-vous, **la date limite**, cette année, est le **11 décembre 2026**.

👉 Pour plus d'informations : Voir le Fonds de liaison alimentaire

### Des chèvres pour contrôler les plantes envahissantes?

Nerprun, roseau commun, herbe à puce : les plantes envahissantes gagnent du terrain dans les Laurentides, en bordure des lacs, des sentiers et des terrains commerciaux. Une solution originale fait de plus en plus d'adeptes : l'écopâturage. On confie l'entretien d'un terrain à un troupeau de chèvres qui broutent la végétation indésirable, sans machinerie ni herbicides. À Montréal, l'arrondissement de LaSalle a d'ailleurs lancé un projet pilote cet été avec une quinzaine de chèvres pour s'attaquer au nerprun et à l'herbe à puce.

Pourquoi c'est intéressant pour les PME d'ici ?

- Pour les **entreprises touristiques, campings, golfs et hébergements**, c'est une façon écologique d'entretenir les grands terrains et les petits racoins, ce qui attire aussi la curiosité des visiteurs.
- Pour les **producteurs agricoles et éleveurs**, l'écopâturage peut devenir une nouvelle source de revenus en offrant un service de « tonte vivante » aux municipalités et aux entreprises.
- En général, c'est moins de bruit, de carburant et de produits chimiques, et c'est un geste concret à mettre en valeur dans votre démarche écoresponsable.



Depuis le 4 juin 2026, le Québec interdit d'ailleurs la vente et la culture de 31 plantes envahissantes. Il faut savoir que les chèvres freinent la plante sans l'éliminer d'un coup. Il faut donc plusieurs passages, soit environ deux à trois années, et la pratique demande des précautions près des cours d'eau et des bandes riveraines.

### Bonnes nouvelles pour la MRC

La MRC des Laurentides a adhéré au Sommet des Laurentides et à l'Accord des Laurentides, un cadre commun pour accélérer la transition socioécologique dans la région.

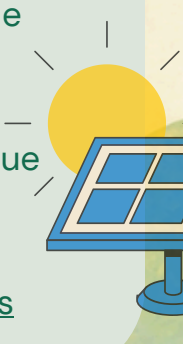
Quatre projets concrets en découlent, avec des retombées possibles pour les entreprises ; **schéma forestier, aire protégée d'utilisation durable, nouvel écocentre régional à Mont-Tremblant et des navettes touristiques**.

Ces projets s'inscrivent dans le Plan Climat en préparation à la MRC, où les enjeux sociaux et climatiques deviendront des critères déterminants. Pour les entreprises, s'y adapter tôt, c'est gagner en résilience et en compétitivité.

### Aide financière pour l'efficacité énergétique

Hydro-Québec offre le programme **Solutions efficaces (OSE)**, un financement destiné aux petites, moyennes et grandes entreprises. Ces subventions soutiennent des projets visant une meilleure utilisation de l'énergie (efficacité énergétique), que ce soit par l'optimisation de la consommation ou par la modernisation d'équipements et de systèmes.

Le programme est simple à utiliser et peut soutenir plusieurs types de projets courants, comme l'installation ou le remplacement de **thermopompes**, **d'échangeurs d'air**, de systèmes de ventilation, d'éclairage ou d'autres équipements écoénergétiques.



Non seulement vous pouvez recevoir une aide financière, mais l'efficacité énergétique permet aussi de réaliser des économies sur votre facture d'électricité!

👉 Pour plus de renseignements, voici le lien vers le programme : Solutions efficaces